**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Le bâtiment des Tuillières, de Gland, peut accueillir ses élèves et leurs enseignants

**L'expertise externe commandée par la commune de Gland à propos de la sécurité du bâtiment scolaire des Tuillères est terminée. L'expert estime que les réparations effectuées en août assurent la sécurité du bâtiment, qui peut entrer dans sa phase d'exploitation. Les autorités de Gland, en collaboration avec le Département de la formation et de la jeunesse, vont organiser le déplacement des élèves dans le bâtiment pour la rentrée de janvier.**

L'usage du bâtiment des Tuillières de Gland avait été suspendu le 22 août, d'entente entre le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) et la Municipalité, afin de lever complètement les incertitudes concernant la sécurité de l'édifice. L'expertise exhaustive, portant sur l'ensemble de la structure de l'immeuble, effectuée par un expert indépendant et mandatée par la municipalité, maîtresse de l'ouvrage, a rendu les conclusions de son analyse. Pour l'expert, le bâtiment, qui a fait l'objet de réparations en août, présente une parfaite sécurité et peut entrer dans sa phase d'exploitation.

Les autorités de Gland, en collaboration avec le DFJ, vont organiser pour la reprise de janvier le transfert des élèves qui devaient initialement occuper les salles de classe du bâtiment. Pour rappel, les 418 élèves concernés avaient été répartis dans des classes des bâtiments de Grand Champ et de Perrerets, situés à proximité de l'édifice des Tuillères.

Par ailleurs, en application de l'article 47 de la Loi scolaire du 12 juin 1984 et sur proposition des communes concernées, la répartition des élèves de Voie secondaire de baccalauréat a été réorganisée entre les établissements scolaires de Begnins-l'Esplanade, Genolier et environs, et Gland. Les élèves de Voie secondaire de baccalauréat (VSB), jusqu'ici regroupés au sein de l'établissement de Gland, seront progressivement maintenus dans les trois établissements, en fonction de leurs aires de recrutement. Les autorités locales, en concertation avec le DFJ, ont prévu le déploiement progressif de ce dispositif. Lors de la rentrée scolaire 2006-2007, les élèves qui se trouveront en 7ème et en 8ème seront maintenus à l'établissement de leur aire de recrutement, ce qui impliquera un changement pour certains des élèves

de VSB actuellement en 7ème. En revanche, les élèves actuellement en 8ème termineront tous leur scolarité à Gland. L'année scolaire 2007-2008 verra le terme de cette nouvelle répartition, avec les trois voies secondaires présentes dans chacun des établissements concernés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 décembre 2005

DFJ, Daniel Christen, Directeur général de l'enseignement obligatoire, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne, tél. 021 3163201